

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le Mercredi 02 avril 2025, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 27 mars 2025. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE - Monsieur Aäli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Monsieur Michel FALCONNET - Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC - - Madame Sylvie BUIGUES - Monsieur Bernard BERINGUIER - Monsieur CONTE Jean-Charles - Madame Mylène MONCERET - Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Ludovic DARENGOSSE à Madame Marie-Hélène PEREZ

Monsieur Bastien YERLES MONCERET à Madame Mylène MONCERET

Madame Alexia SANCHEZ à Monsieur Michel FALCONNET

Absents :

Monsieur Jérôme BRIÈRE — Monsieur Alexandre CHATAIGNER - Madame Élisabeth CORDEIRO.

Secrétaire de séance : Madame Carole LAVAL.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 21
- Nombre de conseillers représentés : 03

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2025-021 FINANCES : Affectation des résultats 2024 – Budget principal de la commune

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE

Votants : 24	Abstentions : 0	Exprimés : 24	Pour : 16	Contre : 8
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

Contre : Monsieur Bernard BERINGUIER - Monsieur Ludovic DARENGOSSE - Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET - Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Benoît MUNOZ - Monsieur Bastien YERLES MONCERET

Monsieur le Maire énonce que les résultats 2024 repris et affectés au Budget Supplémentaire du Budget principal de la Commune 2025 seront les suivants :

EXERCICE 2024 COMMUNE

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	216 189,90 €
D002 du Compte administratif si déficit	
R002 du Compte administratif si excédent	860 800,38 €
Résultat à affecter	1 076 990,28 €
Solde d'exécution d'investissement 2024	- 30 073,68 €
D001 Déficit reporté	
R001 Excédent reporté	1 758 256,31 €
EXCEDENT REPORTE 2024	1 728 182,63 €
Solde des restes à réaliser dépenses	557 758,65 €
Solde des restes à réaliser recettes	189 283,72 €
Excédent de Financement	1 359 707,70 €
AFFECTATION	1 076 990,28 €
Affectation au R1068 Recette d'investissement	- €
Report en fonctionnement R002	1 076 990,28 €

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de 2024 telle que présentée ci-dessus au bud-
get principal de la Commune ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de
la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux
devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa trans-
mission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL

